

CARTE BLANCHE

Comment obtenir votre carte blanche



1 Je constitue mon dossier :

- Une copie recto verso d'une pièce d'identité (CNI, Passeport, Carte de séjour...)
- Une copie recto verso du permis de conduire
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, quittance de loyer, avis d'imposition...)
- Pour les personnes hébergées : l'attestation sur l'honneur d'hébergement, une copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant ainsi que le justificatif de domicile de l'hébergeant
- Une copie recto verso de la visite médicale passée chez un médecin agréé avec validation des mentions demandées.
- Une enveloppe timbrée libellée à vos noms & une adresse
- Une demande manuscrite

2 J'envoie mon dossier par courrier à l'adresse suivante :

Préfecture de la Haute-Garonne
Missions de proximité
Attestation d'aptitude physique / Carte blanche
1 place Saint-Etienne 31038 Toulouse Cedex 9

